

EQUIPEMENTS DE SECURITE DRIFT 2019

GROUPES	INTERNATIONAL						NATIONAL - REGIONAL					
	TOUS GROUPES	N	FN	A	FA	D/E	CN-F, CM, CN, Coupe de Marque	FC, F2000, GT de Série	Endurance TT T1-T2-T3 SSV	Drift		
Armature de Sécurité	ANNEXE J											
Harnais 5 points minimum homologués FIA Norme 8854/98 en cours de validité												
Harnais 6 points minimum homologués FIA Norme 8853/98 en cours de validité												
Pare brise en verre feuilleté												
Film anti-déflagrant												
Extincteur 2 kg (poudre ou liste N°6) en cours de validité												
Extincteur 1 kg												
Extincteur voiture fermée AFFF / habitacle / moteur (simultané) liste N°6* ou liste N°16 en cours de validité												
Extincteur voiture ouverte AFFF / habitacle / moteur (simultané) liste N°6* ou liste N°16 en cours de validité												
Coupe circuit												
Vêtements et gants ignifuyables (Norme obligatoire se référer au règlement combinaison. Normes FIA bodierie uniquement, voir identification des combinaisons).												
Cagoule homologuée FIA en cours de validité												
Sous vêtements homologués FIA en cours de validité												
Chaussure homologuée FIA en cours de validité												
Fixations supplémentaires : 2 par capot.												
Anneau de remorque AV-AR												
Double circuit de freinage												
2 rétroviseurs extérieurs												
Triangle de signalisation												
Mousse d'arceau												
Filet type NASCAR												
Type de réservoir carburant												
Canalisation de carburant												
Casques homologation reconnue FIA compatible RFT												
Système Retenu Frontale de Tête												
Siège homologué FIA en cours de validité												

*1 Combinaison et gants Norme FIA 8856-2000 Obligatoire.

*2 Haut de sous-vêtements (t-shirt manche longue) norme FIA 8856-2000 Obligatoire.

Légende : X ou Obl = obligatoire ; REC = recommandé ; RP = se reporter à la réglementation particulière à ce groupe. Pour d'autres produits, voir RP et Annexe J (liste N°6).

Il est rappelé qu'en cas de doute sur un point de sécurité mentionné dans le tableau ci-dessus, il convient de se reporter au texte du règlement qui fait foi.